



© J.P. Henr



JC Martin

Actualité sylvosanitaire n°80 : Dommages occasionnés par la pyrale du buis

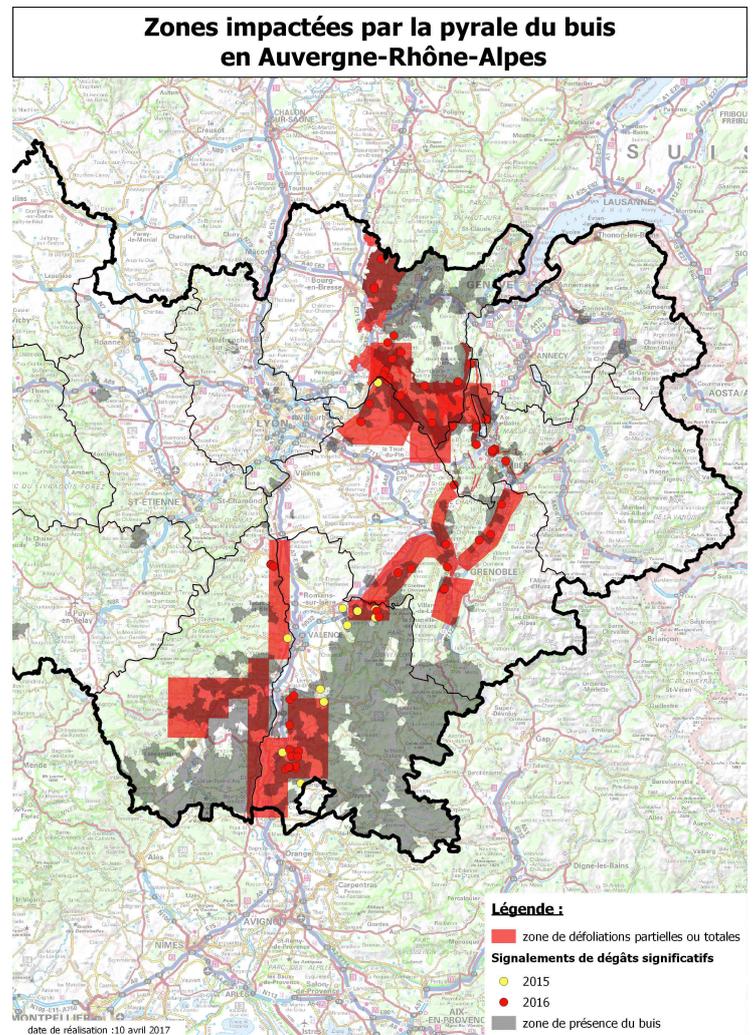
Après une année 2016 très active en Auvergne-Rhône-Alpes, la pyrale du buis fait à nouveau parler d'elle..

La pyrale du buis, espèce invasive originaire d'Asie du sud-est, est arrivée en France en 2008. Cet insecte, à la forte prolificité, a connu un développement particulièrement dynamique au cours de la saison 2016, avec le passage de la pyrale dans le milieu forestier. Les dommages sur les buxaiés et leur environnement sont nombreux. Le Département de la santé des forêts a construit une stratégie de surveillance adaptée aux enjeux et reste moteur dans les partenariats avec la recherche.

Retour sur la grande invasion

Sur la région Auvergne-Rhône-Alpes, la pyrale du buis a été détectée en 2011 dans les parcs et jardins. Ce n'est qu'à partir de 2015 que les premiers dommages concernant le milieu naturel ont été enregistrés. Certaines zones concentrées ont été défoliées en totalité. Le cycle de la pyrale du buis est particulièrement dynamique, les femelles peuvent pondre jusqu'à 1200 œufs. Avec 3 générations par an, en 2016, les forêts ont subi une véritable invasion.

Les **défoliations totales** et continues des buxaiés ont concerné les départements de l'Ain, la Savoie, l'Isère, la Drôme et l'Ardèche. Dans ces départements, ce sont plusieurs milliers d'hectares qui ont été atteints.



Les défoliations ne concernent pas seulement la masse foliaire des buis, mais aussi les écorces et les bourgeons (de la ramification fine aux branches et tiges). Ces derniers dommages sont à l'origine de **dépérissements marqués**, correspondant à la mortalité totale ou partielle des parties aériennes des buis. La survie des buxaias est remise en cause et mérite d'être analysée.



Consommation de l'écorce

Durant cet épisode, en fin d'été 2016, les zones défoliées ont présenté une **sensibilité particulière aux départs de feu**. Dans l'Ain et en Savoie, plusieurs départs de feu ont été enregistrés, des arrêtés interdisant l'accès aux forêts ont été pris.



Défoliation

Evaluation des risques en 2017

La pyrale du buis passe l'hiver au stade larvaire, et malgré une période de froid intense de janvier 2017, les chenilles ont réussi à passer ce cap. Depuis le milieu du mois de mars, elles sont sorties de l'hivernage.

Sur les zones totalement défoliées en 2016, les chenilles ont émergé en masse. Par contre, elle n'ont rien pour s'alimenter, leur croissance est très ralentie. Sur ces zones, il faut s'attendre à un effondrement des populations.



Sortie d'hivernage

Sur les secteurs au contact des zones défoliées en 2016, les chenilles sont présentes et en phase de croissance active. Il faut donc s'attendre à un déplacement de l'épidémie vers des zones jusqu'alors épargnées. Dans la région, la présence de la pyrale est notée jusqu'à des altitudes d'environ 600 mètres. Le buis étant largement présent sur l'ensemble des massifs calcaires, on peut s'attendre à ce que l'atteinte des buis progresse jusqu'à ces limites.



© JP Henry

La gestion de la pyrale dans les zones de présence

La pyrale est implantée dans divers milieux naturels. **Une lutte par traitement sur les zones forestières n'est pas envisageable** tant sur le plan technique, économique qu'environnemental.

Le buis constitue également un patrimoine arboré important et structurant tant pour les particuliers que pour les collectivités. Des solutions pour limiter la pression de ce ravageur sont diversifiées comme l'atteste le programme "Save buxus".

Il convient d'avertir les particuliers et collectivités de la montée en puissance de ce nouveau ravageur.



Un insecte gênant

La présence abondante de chenilles dans les buis a constitué une gêne majeure à la fréquentation des massifs. Rappelons que ces chenilles ne sont pas urticantes. A ce jour, elles n'ont pas occasionné de dommage significatif sur d'autres essences que les buis. Durant chaque essaimage, les vols de papillons ont constitué une véritable gêne pour les riverains. Les éclairages ont concentré les papillons : dès la tombée de la nuit, des pluies de papillons se sont déversées dans les zones urbanisées. Parmi les autres désagréments, les papillons ont causé de réels gênes aux fonctionnements de certaines installations (groupe frigorifique et climatisations avec des échangeurs colmatés). La gêne à la visibilité dans la circulation automobile a pu ponctuellement perturber les conditions de trafic...

Une surveillance adaptée

Suite à l'invasion de pyrales du buis dans le milieu naturel enregistrée en 2016, le DSF a adapté sa stratégie pour répondre aux nouveaux enjeux :

- **un suivi des zones défoliées** par la pyrale est réalisé en continu par les correspondants-observateurs. Un point en fin de période d'activité (octobre) va

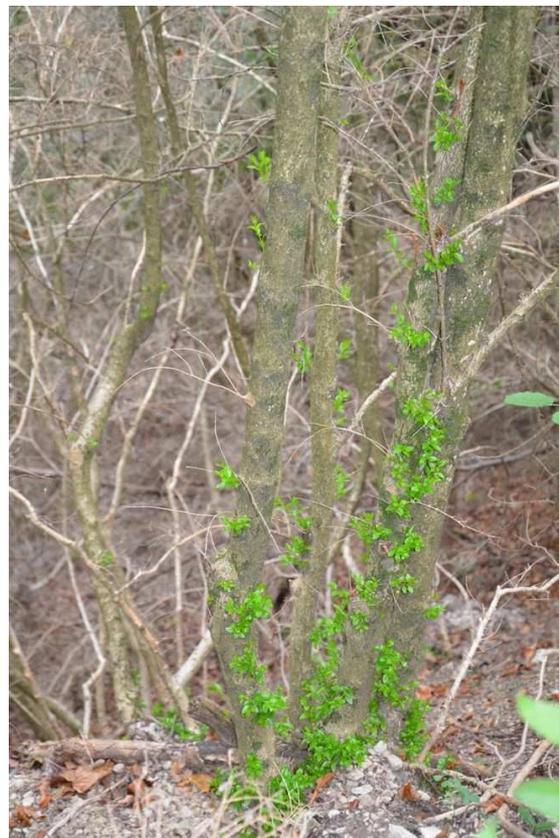
permettre de mieux **cerner la dynamique des populations** de cet invasif dans le milieu naturel.

- le **suivi de la réaction des buis à la défoliation totale** fait partie des enjeux forts pour le milieu forestier. Un réseau de placette a été installé pour 5 ans, sur les zones défoliées.



Rejets de buis attaqués ; O. Baubet

- le **suiti des prédateurs et parasitoïdes** s'attaquant à la pyrale du buis dans les zones de pullulation va être réalisé avec l'INRA et l'Unité expérimentale Entomologie et Forêt Méditerranéenne. Une convention sur 3 ans prise en charge par la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes va permettre d'identifier la réaction du milieu naturel à cette invasion biologique.



Gourmands suite à la défoliation, O. Baubet

A terme, l'ensemble de ces suivis devraient permettre de disposer d'une meilleure connaissance de la dynamique des populations de pyrale mais aussi des facteurs qui y sont liés.



Fils de soie



© T. Faure



© JP Henry



© O. Baubet – Avril 2017

POLE SANTÉ DES FORÊTS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Annuaire des C.O.



01 – AIN

Eric HELL (01C01)
CRPF – Av du 133ème RI – 01300 Belley
Tél. 04 79 81 42 74 – Port. 06 08 36 45 58
E-mail : eric.hell@crpf.fr

Maxime GUICHARDANT (01D01)
DDT – 23, rue Bourgmayer – BP 140
01012 Bourg-en-Bresse Cedex
Tél. 04 74 50 67 37
E-mail : maxime.guichardant@ain.gouv.fr

Charly BONNAFFOUX (01)
Unité territoriale du Bugey
41, rue de la Forestière – 01110 Hauteville-Lompnes
Tél. 04 74 35 35 83 – Port. 06 27 96 12 81
E-mail : charly.bonnafoux@onf.fr

03 – ALLIER

Adrien BAZIN (03C02)
CRPF Auvergne – 10, rue des Fausses Braies
03000 Moulins
Tél. 04 70 48 77 85 – Port. 06 62 23 77 61
E-mail : adrien.bazin@crpf.fr

Jérôme DAFFIX (03D02)
DDT – 51, bd Saint-Exupéry – CS 30110
03403 Yzeure Cedex
Tél. 04 70 48 77 69 – Port. 06 66 93 66 24
E-mail : jerome.daffix@allier.gouv.fr

Stéphanie CHEVALIER (03O02)
Maison Forestière – 031110 Saint Rémy en Rollat
Tél. 04 70 41 96 37 – Port. 06 10 80 92 95
E-mail : stephanie.chevalier@onf.fr

07 – ARDÈCHE

Jacques DEGENEVE (07C01)
CRPF – Place Olivier de Serre – 07200 Aubenas
Tél. 04 75 35 40 26
E-mail : jacques.degeneve@crpf.fr

Gérard TESTON (07D04)
DDT – Service environnement 2, pl des Mobiles
BP 613 – 07006 Privas Cedex
Tél. 04 75 66 70 77 – Port. 06 78 40 75 94
E-mail : gerard.teston@ardeche.gouv.fr

Vincent Didier (07O01)
ONF – M.F. du Moulin à Vent
07170 Villeneuve-de-Berg
Tél. 04 75 94 80 69
E-mail : vincent.didier@onf.fr

15 – CANTAL

Marjorie BATTLE (15C03)
CRPF – 1, rue du Théâtre – 15100 Saint-Flour
Tél. 04 71 60 24 95 – Port. 06 62 28 99 00
E-mail : marjorie.battle@crpf.fr

Samuel GAGNIER (15O03)
ONF – Route de Marcenat – La Borie Basse
15190 Condat-en-Feniens
Tél. 04 71 78 54 30
E-mail : samuel.gagnier@onf.fr

26 – DROME

Pierre TABOURET (26C02)
CRPF – Foyer de progrès agricole
Avenue de la Clairette – 26150 Die
Tél. 04 75 21 26 64 – Port. 06 72 93 94 43
E-mail : pierre.tabouret@crpf.fr

Stéphane OLAGNON (26D02)
DDT – 4, place Laënnec – BP 1013
26015 Valence Cedex
Tél. 04 81 66 81 71
E-mail : stephane.olagnon@drome.gouv.fr

Thomas CAPITAIN (26O03)
ONF – Maison Forestière de Brutinel
26420 Saint Agnan en Vercors
Tél. 04 75 48 12 16 – Port. 06 23 58 03 34
E-mail : thomas.capitain@onf.fr

38 – ISÈRE

Romain PROVOST (38C03)
CRPF – 1293 Route de Lyon
38110 Saint Jean de Soudain
Tél. 04 37 06 15 59 – Port. 06 27 44 30 76
E-mail : romain.provost@crpf.fr

Michel COLLIN (38D02)
DDT – BP 45 – 38040 Grenoble Cedex 9
Tél. 04 56 59 42 35
E-mail : michel.collin@isere.gouv.fr

Gilles DEMOULIN (38O03)
ONF – 161, rue du Vercors – 38250 Villars de Lans
Tél. 04 76 86 39 83 – Port. 06 19 78 40 19
E-mail : gilles.demoulin@onf.fr

42 – LOIRE

Alain CSAKVARY (42C01)

CRPF – 6, bd Carnot – 42600 Montbrison
Tél. 04 77 58 02 98 – Port. 06 08 36 45 52
E-mail : alain.csakvary@crpf.fr

Yves MANGAVEL (42D02)

DDT – 2 avenue Grüner – CS 90509
42007 Saint-Etienne Cedex 1
Tél. 04 77 43 80 48 – Port. 06 88 39 29 14
E-mail : yves.mangavel@loire.gouv.fr

Michel MOTARD (42O02)

ONF – Maison Forestière de la Tuilerie
42310 Vivans
Tél. 04 77 64 31 37 – Port. 06 22 04 99 57
E-mail : michel.motard@onf.fr

43 – HAUTE-LOIRE

Bruno FOURNIER (43)

CNPF – Pl de la Résistance – 43100 Brioude
Tél. 04 71 50 35 56 – Port. 06 61 88 49 47
E-mail : bruno.fournier@cnpf.fr

Flora PLANCHON (43D02)

DDT – Haute-Loire – CS 60350
13, rue des Moulins – 43009 Le Puy en Velay
Tél. 04 71 05 84 94
E-mail : flora.planchon@haute-loire.gouv.fr

Frédéric BLIN (43O03)

ONF – BP 107 – Marmilhat – 63370 Lempdes
Tél. 04 73 42 01 23
E-mail : frederic.blin@onf.fr

63 – PUY-DE-DOME

Marc LAFAYE (03C01)

CRPF – Maison de la Forêt et du Bois
10, allée des Eaux et Forêts – Marmilhat – BP 104
63370 Lempdes
Tél. 04 73 98 71 28 – Port. 06 62 26 45 70
E-mail : marc.lafaye@crpf.fr

Jean-François de FALVARD (63O01)

ONF – Le Bourg – 63470 Tortebesse
Tél. 04 73 65 82 92 – Port. 06 10 46 67 90
E-mail : jean-francois.de-falvard@onf.fr

Philippe VAURS (63R02)

SREFAT – DRAAF – Marmilhat – 63370 Lempdes
Tél. 04 73 42 14 73 – Port. 06 62 62 98 58
E-mail : philippe.vauris@agriculture.grouv.fr

69 – RHÔNE

Yves BRULÉ (69C01)

CRPF – Maison des Forestiers et du Bois
Col de Crie – 69860 Monsols
Tél. 04 74 04 74 43 – Port. 06 33 59 55 28
E-mail : yves.brule@crpf.fr

Frédéric GILLET (69R01)

DRAAF – BP 3202 – 69401 Lyon Cedex 3
Tél. 04 78 63 13 45 – Port. 06 73 70 62 83
E-mail : frederic.gillet@agriculture.gouv.fr

73 – SAVOIE

Pascal GUILLET (73C02)

CRPF – Maison de l'Agriculture et de la Forêt
40, rue du Terraillet – 73190 Saint Baldoph
Tél. 04 79 60 49 12 – Port. 06 14 90 14 45
E-mail : pascal.guillet@crpf.fr

Thierry FAURE (73D02)

DDT – 1, rue des Cévennes – BP 1103
73011 Chambéry Cedex 11
Tél. 04 79 71 75 32
E-mail : thierry.faure@savoie.gouv.fr

Jean-Pierre HENRY (73O01)

ONF – G. T. de St Léger – Les Moulins de la Girard
73660 Saint-Rémy-de-Maurienne
Tél. 04 79 83 12 11 – Port. 06 24 97 31 79
E-mail : jean-pierre.henry@onf.fr

74 – HAUTE-SAVOIE

Claude GEMIGNANI (74D01)

DDT – Service Eau et Environnement
3, rue Paul Guittou – 74040 Annecy
Tél. 04 50 33 79 50 – Port. 06 73 84 92 69
E-mail : claud.gemignani@haute-savoie.gouv.fr

Olivier CRETIN MAITENAZ (74O02)

ONF – 6, avenue de France – 74000 Annecy
Tél. 04 50 23 83 96 – Port. 06 24 97 78 89
E-mail : olivier.cretin-maitenaz@onf.fr

POLE RÉGIONAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes
Service Régional de l'Alimentation – Pôle Santé des Forêts
16B, rue Aimé Rudel – BP 45
63370 Lempdes

Olivier BAUBET

Chef du Pôle Santé des Forêts
Tél. 04 73 42 16 21 – Port. 06 74 88 17 38
E-mail : olivier.baubet@agriculture.gouv.fr

Thomas SCORDIA

Adjoint au Chef du Pôle Santé des Forêts
Tél. 04 73 42 14 97 – Port. 06 01 13 47 03
E-mail : thomas.scordia@agriculture.gouv.fr

Maryvonne MIDON

Secrétariat du Pôle
Tél. 04 73 42 14 83
E-mail : dsf.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr